



Rejet dossier sinistre assurance

Par SCIO

Bonjour,

la compagnie d assurance dont je suis cliente depuis plusieurs années vient de rejeter le dossier de sinistre d un dégât des eaux +++ suite a un rapport d expert qui conclu a un défaut d entretien des tuyaux d alimentation d eau.

par déduction du maçon et du plombier il s agit sans doute des conséquences de la sécheresse de cet été qui a malmené lesdits tuyaux

les sommes inhérentes aux réparations etant extrêmement élevées

quel recours puis je mettre en oeuvre

je vous remercie

cordialement

Par morobar

Bonjour,

quel recours puis je mettre en oeuvre

Déjà commencer par le votre contrat à la rubrique "exclusions".

Par yapasdequoi

Bonjour,

Je ne comprend pas en quoi la sécheresse peut malmener des tuyaux ?

Et surtout quel type d'entretien on doit faire auxdits tuyaux ?

En général, l'assureur ne paye pas la réparation de l'origine de la fuite, et ne couvrira les conséquences que si le contrat le prévoit.

Par isernon

bonjour,

il existe de plus en plus de maisons fissurées (sur sol argileux) à cause de la sécheresse donc les ouvrages enterrées peuvent être également détériorées.

voir ce lien :

[url=https://reassurez-moi.fr/guide/assurance-habitation/fissure-maison]https://reassurez-moi.fr/guide/assurance-habitation/fissure-maison[/url]

pour cela soit pris en compte, il faut que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu sur la commune concernée.

salutations

Par chaber

bonjour

suite a un rapport d expert qui conclu a un défaut d entretien des tuyaux d alimentation d eau.
Avez-vous le rapport d'expert? sinon vous le réclamez à votre assureur

Quels sont vos dommages suite à ce dégâts des eaux?